



Département de Haute-Savoie

## Commune de Sciez

614 avenue de Sciez 74140

Tel : 04 50 72 60 09 - Fax : 04 50 72 63 08

Mail : [commune.sciez@orange.fr](mailto:commune.sciez@orange.fr)

Site : [ville-de-sciez.com](http://ville-de-sciez.com)

---

# Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie de Sciez le :

**Mercredi 26 septembre 2018 à 20h**

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Sciez, le 18-09-2018

Le Maire,

Jean-Luc BIDAL



# **Ordre du jour du conseil municipal du Mercredi 26 septembre 2018**

## **Nomination du secrétaire de séance :**

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **Approbation du procès-verbal de la séance du 30-08-2018 :**

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 30-08-2018, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

## **Questions à délibérer :**

### **Coopération Internationale**

Projet de convention de coopération décentralisée à Madagascar

### **Finances**

Travaux de mise en sécurité de la voirie communale : Approbation du plan de financement  
Subventions exceptionnelles associations ANACR et MOJORITO

### **Foncier**

Acquisition parcelle BE199 « Servettaz »

### **Bail commercial**

Approbation de la convention de résiliation du bail commercial « Les Petites Bulles »

## Décisions du Maire :

Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal - Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Délibération N°2014-04-11

### **DEC n°2018-33 du 12-09-2018**

#### **Délivrance d'une concession dans le cimetière communal / Mme LEGAY Marcelle**

##### **Concession 1141 - Emplacement carré caveau A - Allée des Caveaux N°77.**

Considérant la demande présentée par Madame LEGAY Marcelle représentée par son fils LEGAY Yves domicilié 790 route d'Excenevex 74140 YVOIRE et tendant à obtenir le renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture d'elle-même et sa famille.

#### ***Le Maire décide,***

Il est accordé dans le cimetière communal, au nom de Madame LEGAY Marcelle et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession familiale de 30 ans à compter du 10/09/2018 pour l'emplacement du caveau A 77.

Cette concession est accordée à titre de renouvellement de la concession 499 du 25 mars 1988.

Les concessions temporaires sont renouvelables à expiration de chaque période de validité. Le concessionnaire ou ses ayants droit pourront encore user de leur droit à renouvellement, à compter de la date d'expiration, pendant une période de 2 ans.

La concession est accordée moyennant la somme de 500 euros à verser à la Trésorerie de Thonon-les-Bains,

### **DEC n°2018-34 du 12-09-2018**

#### **M.A.P.A. 2017-01 / Réhabilitation de l'école de Bonnatrait – projet d'aménagement d'une salle mémorielle et d'une salle de réunion.**

*Vu la délibération n°2017-08-02 en date du 8 août 2017, autorisant le Maire à passer et signer un marché de réhabilitation de l'école de Bonnatrait – projet d'aménagement d'une salle mémorielle et d'une salle de réunion de 204 706.92 € HT,*

*Considérant la nécessité de modifier les travaux initialement programmés du lot n°8, par la validation de l'avenant 1 pour non réalisation des caissons et de l'isolation des retombés de poutres, et de l'avenant n°2 pour travaux supplémentaires de flocage fibreux sur gaine métallique,*

#### ***Le Maire décide,***

De passer et signer les avenants n°1 et 2 sur le lot n°8 du marché de réhabilitation de l'école de Bonnatrait – projet d'aménagement d'une salle mémorielle et d'une salle de réunion, avec l'entreprise BONGLET SA,

Le lot n°8 « cloisons, doublages, faux-plafonds » est diminué de – 504,00€ HT et augmenté de 66,00€ HT, ce qui porte le nouveau montant du lot n°8 à 16 090,00€ HT,

## Communications et questions diverses :